AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0409
FR0004155000-FS0204

8 avril 2015

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 7 avril 2015, la société anonyme Société Financière de Participations Industrielle[1] (20 rue de l'Arc de Triomphe, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 mars 2015, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50%, 2/3, 90% et 95% du capital et des droits de vote de la société EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES et détenir 2 455 131 actions EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES représentant autant de de droits de vote, soit 97,54% du capital et des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition hors marché de l'intégralité de la participation de la société Avanquest dans EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES[3].

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « La société Société Financière de Participation Industrielle (« SFPI ») déclare :

 - SFPI n'a pas agi de concert avec un autre actionnaire d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES ;

 - SFPI a financé l'acquisition au moyen de fonds propres et a bénéficié des garanties usuelles dans le cadre d'une opération de cession hors marché de ce genre ;

 - SFPI a d'ores et déjà acquis le contrôle d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES et procédera à la mise en œuvre d'une offre publique obligatoire sur les actions d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES avec l'emploi de la procédure simplifiée, conformément à la réglementation en vigueur ;

 - A l'issue de l'offre publique obligatoire, SFPI a l'intention de maintenir l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris des actions EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES ;

 - SFPI a l'intention de procéder à la fusion-absorption de SFPI par EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES avant le 31 décembre 2015 ;

 - SFPI souhaitant réorienter l'activité d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES, un changement d'objet social pourra donc être opéré ;

[1] Contrôlée par M. Henri Morel (directement à hauteur de 5,84% et indirectement, par l'intermédiaire de la société Arc Management qu'il contrôle, à hauteur de 52,77%).
[2] Sur la base d'un capital composé de 2 516 990 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. communiqué diffusé le 31 mars 2015.

- Les actionnaires d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES réunis en assemblée générale le 31 mars 2015 ont voté le transfert du siège social d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES et le changement de son exercice social sous la condition suspensive de la réalisation de l'opération de cession objet de la présente déclaration. Le conseil d'administration d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES en date du 31 mars 2015 ayant constaté la satisfaction de cette condition suspensive, le siège social d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES est donc transféré au 20 rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris et le changement d'exercice social d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES est intervenu de sorte que les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social sont fixées au 1er janvier de chaque année et au 31 décembre de la même année. Par exception à ce qui précède, l'exercice social en cours sera allongé de 6 mois afin de clôturer le 31 décembre 2015, soit 18 mois d'exercice.

- SFPI n'est pas partie à des accords ou instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;

- SFPI n'a pas d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES ;

- Mmes Valentine Laude et Sophie Morel et MM. Jean-Bertrand Prot, Henri Morel et Hervé Houdar ont été nommés administrateurs par l'assemblée générale d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES en date du 31 mars 2015. Par suite de la démission de M. Bruno Vanryb en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration, de M. Pierre Cesarini en tant qu'administrateur et directeur général et d'Avanquest en tant qu'administrateur, le conseil d'administration d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES en date du 31 mars 2015 a choisi de cumuler les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général et a nommé M. Henri Morel en tant président-directeur-général. M. Jean-Bertrand Prot a été nommé directeur général délégué d'EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES. »
